

CHARTRE



Cette chartre rappelle les missions du tutorat renforcé et les engagements partagés entre tuteur·rices et ESH pour un accompagnement efficace et respectueux à la BU. Le tutorat renforcé est un **accompagnement personnalisé sur rendez-vous et gratuit.**

Étudiant(e)s, nous vous engageons à :

- Prendre rendez-vous pour chaque séance via le formulaire dédié
- 
- Signaler tout retard ou empêchement avant la séance. Au bout de 3 rendez-vous non honorés, le tutorat renforcé s'arrête.
 - Avoir préparé son cours ou TD en amont : le·la tuteur·rice n'est pas là pour faire le travail à votre place
 - Respecter le tuteur / la tutrice et s'adresser à lui / elle de façon courtoise et polie
 - Le contenu des séances doit rester strictement privé (enregistrement si accord des tuteurs.ices.)
 - Respecter le règlement de la bibliothèque
 - Ne pas contacter les tuteurs en dehors de leur cadre de travail

Tuteurs/rices, nous nous engageons à :

- Assurer un accompagnement méthodologique
- Aider les étudiant(e)s à s'organiser et à gagner en autonomie
- Accompagner les recherches documentaires
- Orienter si besoin vers les services adaptés
- Signaler par le placement d'un écriteau au tutorat que vous êtes en rendez-vous
- Être ponctuel
- Respecter le planning hebdomadaire
- Faire preuve de respect, écoute et bienveillance
- Utiliser un langage clair, poli et adapté
- Respecter le règlement intérieur de la bibliothèque

En cas de non-respect de ces règles, le·la tuteur·rice se réserve le droit d'interrompre la séance et/ou de solliciter un·e membre du personnel de la BU